

Bilan de l'atelier Nature en ville et dans les villages

Animateurs :

Noémie BLANCO – SOLIHA Jura
Manuel GARCIA – SOLIHA Jura

L'atelier débute par une introduction reprenant les enjeux de la séance : la législation actuelle demande aujourd'hui de limiter l'étalement urbain et de privilégier l'urbanisation dans le tissu existant, dans les dents creuses. Dans le même temps, il est demandé la préservation des espaces de jardins, des vergers situés dans les villages, et qui jouent à la fois un rôle écologique et paysager.

Pour autant, la planification, ainsi que le PLUi véritable boîte à outils de l'occupation de l'espace, vont pouvoir contribuer à concilier tous ces objectifs. Le PLUi peut en effet constituer un levier pour protéger, préserver à la parcelle et émettre des recommandations au-delà du cadre réglementaire.

L'atelier doit donc permettre de mettre l'accent sur le fait que la protection de la nature dans les villages constitue une manière de freiner l'érosion de la biodiversité tout en contribuant à rendre les villages attractifs (impacts sur le cadre de vie).

1. Comment décririez-vous la nature dans vos villages ? Quels sont les éléments qui ressortent ?

Pour un grand nombre de participants, la proximité de la nature est perceptible partout. A l'inverse, certains évoquent son artificialisation, le fait que plusieurs endroits sont bitumés.

On ne met pas assez en évidence les traversées de village et notamment les cours d'eau (les ponts peuvent servir de lieux d'observation, d'espaces pédagogiques).

Le cas des arbres et de leur abattage à Orgelet a été abordé par tous les groupes de participants : les élus d'Orgelet présents ont répondu que ces arrachages ne se font qu'après un diagnostic et une expertise sanitaire menés par l'ONF : ces opérations sont réalisées dans le cadre de la sécurité des habitants et des visiteurs.

La chargée de mission Natura 2000 présente indique qu'il est toujours préférable, s'il n'y a pas de risque immédiat, de voir si des cavités existent dans ces arbres et d'attendre la saison la plus propice pour l'abattage. Il faut également que des politiques de replantage soient organisées.

Certains pensent que l'arrachage pourrait se faire en plusieurs fois pour que les gens s'habituent.

- **Eléments de nature indiqués par les participants :**

« les vergers, les arbres remarquables, les jardins, les potagers, les espaces publics, les haies, les cours d'eau, les sources, le cimetière (s'il est enherbé), les ruchers, les fontaines très anciennes, les alignements d'arbres, les vieux arbres, les parcs d'agrément, la forêt, les espaces agricoles et naturels qui entrent dans les villages, les zones humides, les bassins aménagés par les particuliers et les collectivités, les massifs forestiers situés derrière les maisons ou en entrée de village, le noyer ou le lavoir avec des tritons de Reithouse, les sapins présidents, le plus gros poirier sauvage de France situé à Reithouse, les prairies sèches, des mares ».

- **Faune citée : « chauves-souris, oiseaux, insectes, papillons ».**

La nature dans les villages c'est également pour certains le bâti, habité ou non : l'exemple de colonies de chauves-souris présentes dans les greniers ou les clochers d'église est évoqué. La chargée de mission Natura 2000 précise que les propriétaires privés comme les collectivités peuvent faire venir les agents Natura 2000 lorsqu'il y a une cohabitation, ou bien simplement pour donner des conseils lors de travaux de restauration. Des subventions existent dans le cas de travaux visant à optimiser cette cohabitation.

Le directeur programmes de SR3A précise qu'il faudrait imposer aux collectivités, lors de travaux de réfection de ponts, de demander des conseils aux syndicats de rivière (techniciens).

L'entretien de la nature peut se révéler difficile à concilier avec des habitudes : ne pas recurer un lavoir s'il y a de la faune, ne pas couper un arbre trop tôt si ce dernier accueille dans ses cavités des espèces, ne pas tondre les bords de route à n'importe quelle saison. L'enherbement de certains espaces (et ainsi ne plus recourir aux produits phytosanitaires) n'est pas accepté par toute la population, la « réappropriation de l'herbe haute » ne va pas encore de soi pour tous.

« Il faut que le regard change, il faut éduquer les habitants ».

Certains participants ont évoqués les sentiers qui cheminent dans le bâti et qui permettent de profiter de la nature dans les villages.

Les espaces de potagers situés sous la route départementale à Orgelet se vendent relativement vite : leur utilisation suit le rythme de vie des habitants, plus ils vieillissent et moins les espaces sont entretenus et tout repart lorsque les habitations avec les jardins sont rachetés par de jeunes couples.

2. Comment cette nature a-t-elle évolué ou évolue-t-elle ?

Selon certains participants, la nature dans les villages est plutôt restée constante, elle n'a pas trop bougé. Selon eux, cela dépend de la demande pour bâtir dans les villages.

Plusieurs participants évoquent le fait que des espaces de vergers, de potagers sont laissés à l'abandon et d'autres au contraire soulignent le fait que des habitants du territoire reviennent vers la réalisation de potagers, de poulaillers. Il y a, selon certains, de plus en plus de vergers dans les espaces communaux : des conventions sont passées entre la collectivité et l'association des croqueurs de pommes par exemple. Il est en effet compliqué pour les employés communaux de s'occuper de ces espaces sans formation initiale.

A l'inverse, d'autres participants regrettent une disparition de la nature soit par l'arrivée d'espèces invasives (la pyrale du buis qui engendre une modification significative des paysages) soit par l'action de l'homme (l'artificialisation des espaces qui augmente). Selon certains, le recours aux herbicides étant très réglementé voire interdit, les surfaces sont alors bitumées. De même, pour les communes n'ayant plus les moyens d'avoir un employé communal, il est plus difficile de passer du temps à entretenir de manière raisonnée les espaces verts dans les villages.

Il est noté que les espaces verts ont disparu dans les lotissements. Les contraintes de densité ont conduit à limiter la taille des parcelles et donc à réduire les espaces de jardins.

Les parkings des supermarchés sont jugés trop artificialisés. Il est souhaité que le PLUi puisse réglementer la végétalisation de ces espaces comme les accès aux terrains de sports ou aux salles des fêtes (« autre chose que du bitume »).

Le lien entre réchauffement climatique et nature en ville est noté : la faune et la flore évoluent ou vont évoluer et il faut donc anticiper.

3. Quelle place devrait-on donner à cette nature dans les nouveaux quartiers ?

Certains participants pensent qu'au vu de la taille imposée pour les futures parcelles, il serait préférable de prévoir des espaces de jardins, de potagers partagés.

La question de la trame noire a été abordée (éclairage public la nuit) : selon les collectivités participantes, certaines ont décidé de complètement éteindre durant la nuit, d'autres ont diminué l'intensité et préféré des leds, d'autres enfin conservent un éclairage toute la nuit. Les questions sur ce sujet ont permis de débattre de la question de la sécurité pour les habitants : si certains pensent que cela aura tendance à faire diminuer la vitesse des automobilistes, d'autres pensent que cela aura un impact négatif sur les trajets piétons des habitants. La mise en place de détecteur de présence ou la suppression de certains poteaux sont évoquées. La question de l'éclairage des édifices publics est rapidement abordée.

Le programme lancé par Jura Nature Environnement est expliqué : l'association est relai du programme « Végétal Local » : les graines de végétaux locaux (petits fruitiers) sont récoltées afin de les livrer à des pépiniéristes qui retourneront les plants pour pouvoir ensuite favoriser le replantage d'essences locales pour les haies par exemples.

Concernant les clôtures, les participants regrettent que les nouveaux habitants souhaitent tous se clôturer avec des systèmes de plus en plus imposants et opaques.

Plusieurs participants suite aux photos souhaitent que le PLUi soit incitatif afin d'éviter la plantation de thuyas. Ils abordent également le fait qu'une haie variée en termes d'essences demandera forcément plus de temps pour l'entretien.

L'exemple de clôture perméable pour les hérissons est très apprécié.

Plusieurs participants évoquent la politique de compostage portée par le SICTOM qui a été très appréciée et qui a permis aux habitants de se doter de composteurs à des prix très raisonnables.

Le SICTOM demande aujourd'hui aux communes de prévoir d'aménager des espaces pour les déchets verts et éviter ainsi les dépôts sauvages. La commune d'Onoz organise par exemple une collecte commune pour le compte des particuliers (dépôt des déchets vers à la déchetterie d'Orgelet).

Concernant la gestion des eaux pluviales, il est préconisé de prévoir ou recréer des espaces dans les nouveaux quartiers plutôt que de rejeter tous ces eaux dans les réseaux publics d'assainissement.

DES EXEMPLES D'AMENAGEMENTS FAVORABLES A LA NATURE EN VILLE...

LES HOTELS A INSECTES :

ILS POLLINISENT LES FLEURS, RECYCLENT,
FERTILISENT, NETTOIENT...



LES GITES A CHIROPTERES :

DES ALLIES DES POIDS CONTRE LES MOUSTIQUES ET
LES MOUCHES

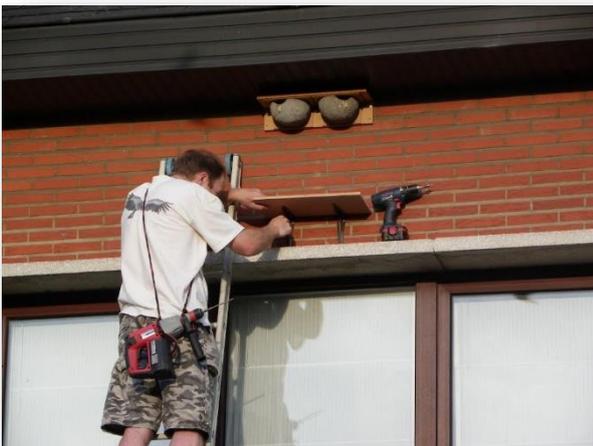


DES EXEMPLES D'AMENAGEMENTS FAVORABLES A LA NATURE EN VILLE...

LES NICHOURS A CHOUETTES : LES CHOUETTES, PREDATRICES DES PETITS RONGEURS MAL AIMES DU JARDINIER



LES NICHOURS A PASSEREAUX : HIRONDELLES, MESANGES ET TANT D'AUTRES... DES MANGEUSES D'INSECTES BIENVENUES DANS LES VILLAGES



DES EXEMPLES D'AMENAGEMENTS FAVORABLES A LA NATURE EN VILLE...

LES CLOTURES PERMEABLES A LA PETITE FAUNE : UNE NECESSITE POUR GARANTIR LEUR PRESENCE DANS LES VILLAGES



Une clôture trop étroite peut-être fatale au Hérisson



Des aménagements peuvent être mis en place, ainsi qu'un encadrement de la taille des mailles de clôtures

LES HAIES VEGETALISEES : LE RECOURS A DES ESPECES VEGETALES LOCALES VARIEES PLUTOT QUE MONOSPECIFIQUES ENTRAINANT UNE UNIFORMISATION DES VILLAGES ET UN APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITE (ACIDIFICATION, RESSOURCE ALIMENTAIRE MOINDRE, ETC.).



Le Cornouiller sanguin



Le Fusain d'Europe



La Viorne lantane



Le Charme

Et tant d'autres, offrant une variation des senteurs, des couleurs et des formes... En plus d'offrir du bois de chauffage lors de l'entretien !